

**VOLET 2/. INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT (ICPE)**

Lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L.181-1 du code de l'environnement, le dossier de demande est complété par les documents suivants [article D.181-15-2 du code de l'environnement] :

Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE :

P.J n° 47 – Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L.181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [3° du I. de l'article D.181-15-2 du code de l'environnement] ;

1 CAPACITES TECHNIQUES

1.1 ETABLISSEMENTS EN EXPLOITATION

La société Monaco Logistique est spécialisée dans la gestion de bases logistiques au service des entreprises et des industriels. Elle exploite deux sites classés sous la nomenclature ICPE :

Site	Adresse	Rubrique ICPE et classement	Actes administratifs
4 bâtiments d'entrepôts au PAL (Parc d'Activité Logistique)	Parc d'activité de Lingostière (PAL) Quartier Saint-Isidore 06 200 NICE	1510 : E 2925 : D	AP n° 12630 du 2 février 2005 APC n°15150 en date du 22/07/2016
Entrepôt de Carros (bâtiment objet de la présente demande)	Zone Industrielle 1 ^{ère} avenue / 12 ^{ème} rue 06 510 CARROS	1510 : E 1511 : NC 1532 : NC 2662 : D 2663 : NC 1185 : NC 1450 : D 4140 : NC 4331 : DC 4510 : DC 4511 : DC 4755-2 : NC	AP n°15141 en date du 01/07/2016 Récépissé de déclaration n°15145 en date du 01/07/2016 pour la rubrique 2662 AP complémentaire n°16139 en date du 04/11/2019

Tableau 1: Sites exploités par Monaco Logistique

Rappel sur les régimes de classement :

- E Enregistrement
- D Déclaration
- DC Déclaration avec Contrôle
- NC Non classé

1.2 CAPACITES TECHNIQUES

L'entrepôt est exploité par la société Monaco Logistique, spécialisée dans le soutien logistique à l'usage d'industriels monégasques et français.

Monaco Logistique emploie du personnel compétent et qualifié, déjà présent sur ses sites en exploitation. Le personnel possèdera les moyens en équipements et matériels adaptés à ses besoins.

La gestion des stocks est réalisée par un outil informatique performant qui permet de référencer les produits dangereux par leur mention de dangers.

Les activités de la plate-forme logistique s'étendent du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. L'entrepôt est exploité 5 jours par semaine, soit 240 jours par an environ (hors jours fériés).

Un gardiennage est assuré en permanence 24h/24h et 7J/7J, avec pour appui, une vidéosurveillance en continu.

L'organigramme général de Monaco Logistique est présenté ci-après (le personnel étant réparti sur les entrepôts du PAL et de Carros).

Le projet d'augmentation de capacités de stockage des produits dangereux sur le site de Carros est motivé par l'augmentation des besoins de stockage des entreprises productrices de ces produits dans ce secteur géographique de la France. Il n'est pas attendu d'augmentation d'effectif sur le site en lien avec le projet d'augmentation des capacités de stockage.

L'organisation du site de Carros comprend :

- 1 responsable logistique,
- 1 encadrant logistique,
- 3 logisticiens,
- 12 agents logistiques,
- 2 techniciens de maintenance.

Le personnel encadrant s'assurera du bon fonctionnement de l'organisation du site.

Monaco Logistique compte parmi ses effectifs, un responsable Qualité, Sécurité et Environnement, intervenant sur les problématiques QSE des sites de Carros et du PAL. Ses principales missions sont le management de la sécurité du personnel sur le site (participation à l'élaboration du Document Unique notamment, suivi des formations ...), le management environnemental (gestion des déchets, respect des obligations réglementaires en matière d'ICPE, ...).

Avec le passage Seveso de l'établissement de Carros, le responsable QSE aura en charge la gestion et le suivi du système de management de la sécurité en lien avec la Politique de Prévention des Accidents Majeurs.

2 CAPACITES FINANCIERES

La Société Monaco Logistique est titulaire de la demande d'autorisation environnementale. Elle assurera l'ensemble des travaux nécessaires à la mise en conformité de son site existant pour répondre à ses nouvelles obligations réglementaires, avec le soutien du Service des Travaux Publics de la Principauté de Monaco.

Capacités financières :

Les capacités financières de l'entreprise sont telles qu'elles lui permettent de mener à bien l'exploitation de ses activités et de faire face à ses responsabilités en matière de Qualité, d'Environnement, de Sécurité. Le tableau ci-après présente le bilan comptable de l'entreprise :

Bilan comptable		à + 1 an	à - 1 an	TOTAL Bilan €
2018	Actif (€)	1 924 668	6 114 624	8 039 292
	Passif (€)	2 445 885	5 593 407	8 039 292
2019	Actif (€)	2 167 266	6 158 243	8 325 509
	Passif (€)	2 555 608	5 769 901	8 325 509

Tableau 2 – Bilans comptables de Monaco Logistique

Sur le site de Carros, pour les domaines de la Santé, Sécurité et préservation de l'Environnement, la société dépense annuellement environ 40 000 euros : il s'agit principalement des dépenses liées à la gestion des déchets issus de l'activité ainsi que celles liées aux formations du personnel (formations au tri sélectif des déchets, formations à la manipulation des produits d'entretien, formations aux postes de travail et formations sécurité de type manipulation des extincteurs, exercices d'évacuation, ou encore équipier de première intervention).

Le budget alloué à la Santé, Sécurité et Environnement prévoit inclut également les Equipements de protections Individuelles (gants, chaussures de sécurité) et Collectives (barrières).

Le budget Sécurité prévoit également les dépenses annuelles relatives aux contrôles périodiques obligatoires : contrôle des appareils de manutention, vérification des installations électriques, test d'étanchéité des rétentions etc... Ce budget sécurité est complété par le budget relatif aux opérations de maintenance internes et externes du site (test hebdomadaires du système de pompage du sprinklage etc...).

A titre informatif, le budget des travaux en lien avec le projet d'augmentation des capacités de stockage des produits dangereux s'élève à 250 000 €.